

6.0 crédits	30.0 h	1q
-------------	--------	----

Enseignants:	Bonbled Frédéric ;
Langue d'enseignement:	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Préalables :	Connaissances suffisantes en biologie.
Thèmes abordés :	Etude générale et systématique de l'apport de l'expertise médico-légale et criminalistique dans le cadre d'avis et de certificats et du témoignage en justice, par l'examen de différentes situations d'expertise (thanatologie, traumatologie médico-légale, empoisonnements et intoxications, abus sexuels, etc.) et modes techniques (examens médico-légaux et criminalistiques). Propédeutique et finalité de la recherche et de l'analyse d'indices biologiques.
Acquis d'apprentissage	<p>Initiation aux attentes et aux limites de l'expertise médico-légale dans la perspective historique de l'évolution des sciences médicales et criminalistiques.</p> <p>Compréhension de la place de l'expert.</p> <p>Intégration des concepts de "certitude" et de doute scientifiques dans la recherche de la vérité judiciaire.</p> <p>Critères de reconnaissance d'intervention de tiers dans une infraction.</p> <p>Reconnaissance des déterminants médico-légaux du profil de l'auteur d'infraction et dans la reconstitution des circonstances des faits.</p> <p><i>La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».</i></p>
Modes d'évaluation des acquis des étudiants :	Examen oral ou écrit en fonction du nombre d'étudiants inscrits à la session. En cas d'examen écrit, il s'agira d'un QCM avec projection des questions à choix multiples. Dans tous les cas, l'étudiant recevra au cours confirmation du mode d'examen.
Contenu :	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Evolution historique de la médecine légale.</li> <li>- Thanatologie</li> <li>- L'avis de décès</li> <li>- Causes de mort indéterminée, suspecte et violente : morts naturelles, asphyxies, lésions traumatiques</li> <li>- Traumatologie médico-légale</li> <li>- Les agents physiques</li> <li>- Le cas des accidents de roulage</li> <li>- L'évaluation séquellaire</li> <li>- Les intoxications.</li> <li>- Les toxicomanies</li> <li>- Les agressions sexuelles</li> <li>- L'examen sur les lieux</li> <li>- Expertise d'indices biologiques</li> <li>- Apport des investigations criminalistiques</li> </ul>
Cycle et année d'étude: :	<a href="#">&gt; Master [120] en criminologie</a>
Faculté ou entité en charge:	ECRI